nîmes métropole

A'U agence d'urbanisme région nîmoise et alésienne

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE

Communauté de communes Terre de CAMARGUE

La Région Occitanie Pyrénées - Méditerranée

Contrat d'axe ferroviaire Nîmes – Le Grau-du-Roi Table-ronde n°2 :

Orientations et plan d'actions

27 octobre 2022, Vauvert, salle Frédéric Mistral

Contrat d’axe Nîmes - Le Grau-du-Roi

Propos introductifs

Monsieur Touzellier

Président de l’Agence d’urbanisme région nîmoise et alésienne

agence d'urbanisme région nîmoise et alésienne

Pour une coopération le long de l'axe ferré Nîmes - Le Grau-du-Roi

Acte 1 du contrat d'axe Nîmes - Le Grau-du-Roi 14 octobre 2021

Contrat d'axe Nîmes - Le Grau-du-Roi

Vauvert, salle Mistral

1h45

Temps 1 : mise en perspective : 14h00 - 14h30

- Introduction, monsieur Touzellier : 5 mn
- Présentation d'éléments de diagnostic orientés - A'U : 7 mn
- Présentation du fonctionnement de la ligne et de ses capacités région Occitanie : 10 mn
- Présentation du plan d'actions - A'U : 7 mn

30 mn

Temps 2 : Table-ronde : 14h30 - 15h30

Echanges et débat autour du plan d'actions

1h00

Temps 3 : conclusion et suites à donner : 15h30 - 15h45

15 mn

La démarche de contrat d'axe

Une démarche négociée permettant de :

- favoriser la densité et la mixité autour des gares au travers notamment des PLU et des opérations d'aménagements,
- faciliter l'accès aux gares et d'organiser le rabattement (modes actifs, jalonnement, aménagements d'espaces publics…).
- Prendre en compte les dynamiques actuelles.

Un outil :

- de **coordination des compétences** urbanisme et mobilité,
- **non règlementaire** entre collectivités et AOM.

Une démarche « gagnant - gagnant » :

Les engagements des communes/EPCI peuvent porter sur :

- des propositions d'évolutions des PLU (règlements, emplacements réservés…), des programmes d'opérations d'aménagement (ZAC…),
- des engagements d'opérations d'accompagnement pour l'accessibilité aux TC : plan local de déplacements, plan de mobilité, plan vélo…

Les engagements des AOM, dont la Région, pourront porter sur le niveau d'offre, et la qualité du service proposé.

Le contrat, ou la **charte** précise :

- Le calendrier de réalisation des **engagements** de chaque partie.

agence d'urbanisme région nîmoise et alésienne

1- Présentation d'éléments de diagnostic et mise en perspective

Ambitions et besoins du territoire

A'U, 10 mn

L'axe Nîmes - Le Grau-du-Roi

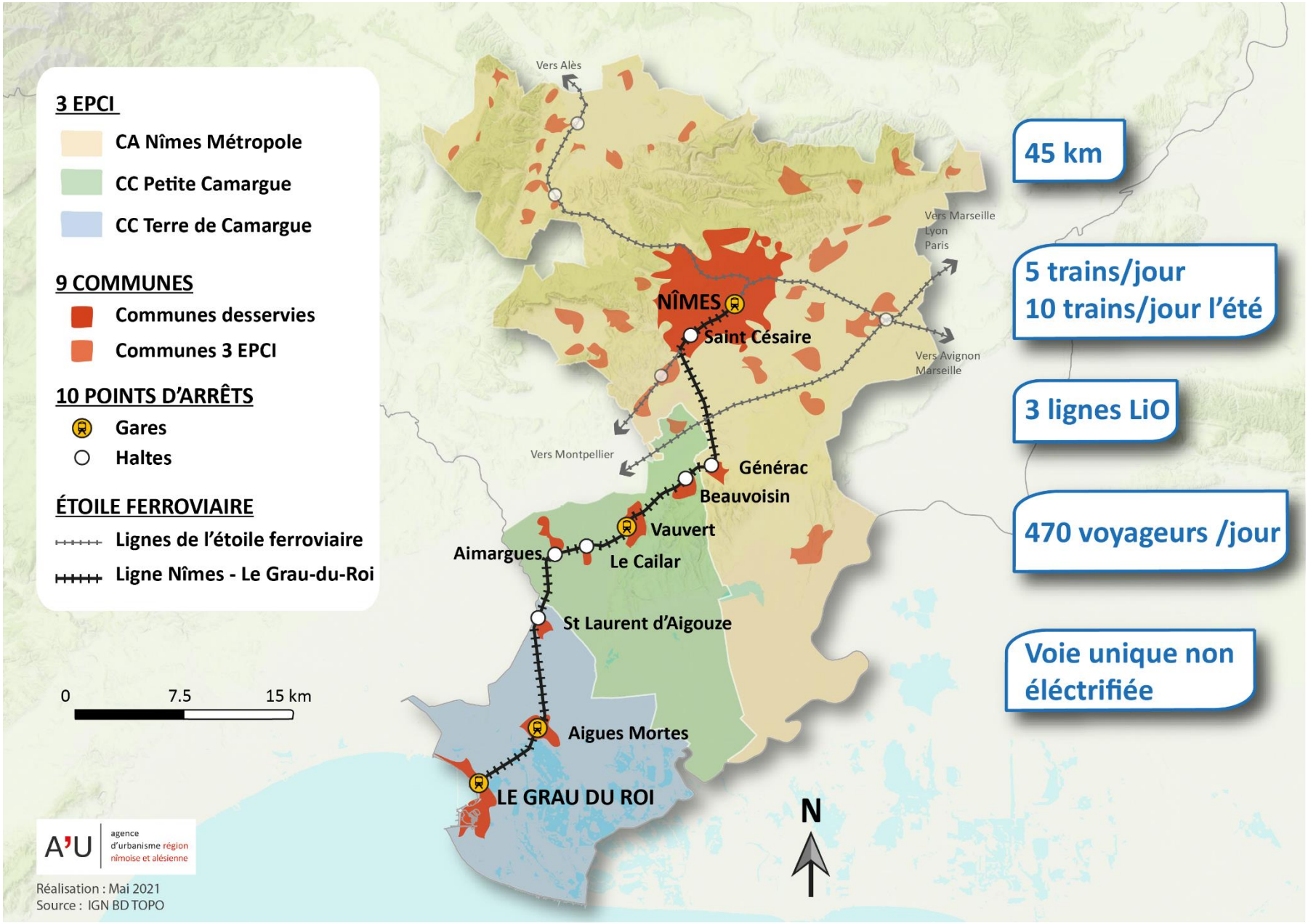

45 km

5 trains/jour
10 trains/jour l'été

3 lignes LiO

470 voyageurs /jour

Voie unique non éléctrifiée

Un poids de population important à proximité des gares

- ✓ Population dans un rayon de 2 km autour d'une gare : **144 000 hab**
- ✓ Population dans un rayon de 2 km, hors Nîmes : **45 000 hab**
- ✓ Population dans un rayon de 10 km autour d'une gare : 350 000 hab
- ✓ **92 500 emplois** sur les communes de l'axe

Un territoire bénéficiant d'un afflux saisonnier conséquent

Densité d'habitants autour des gares

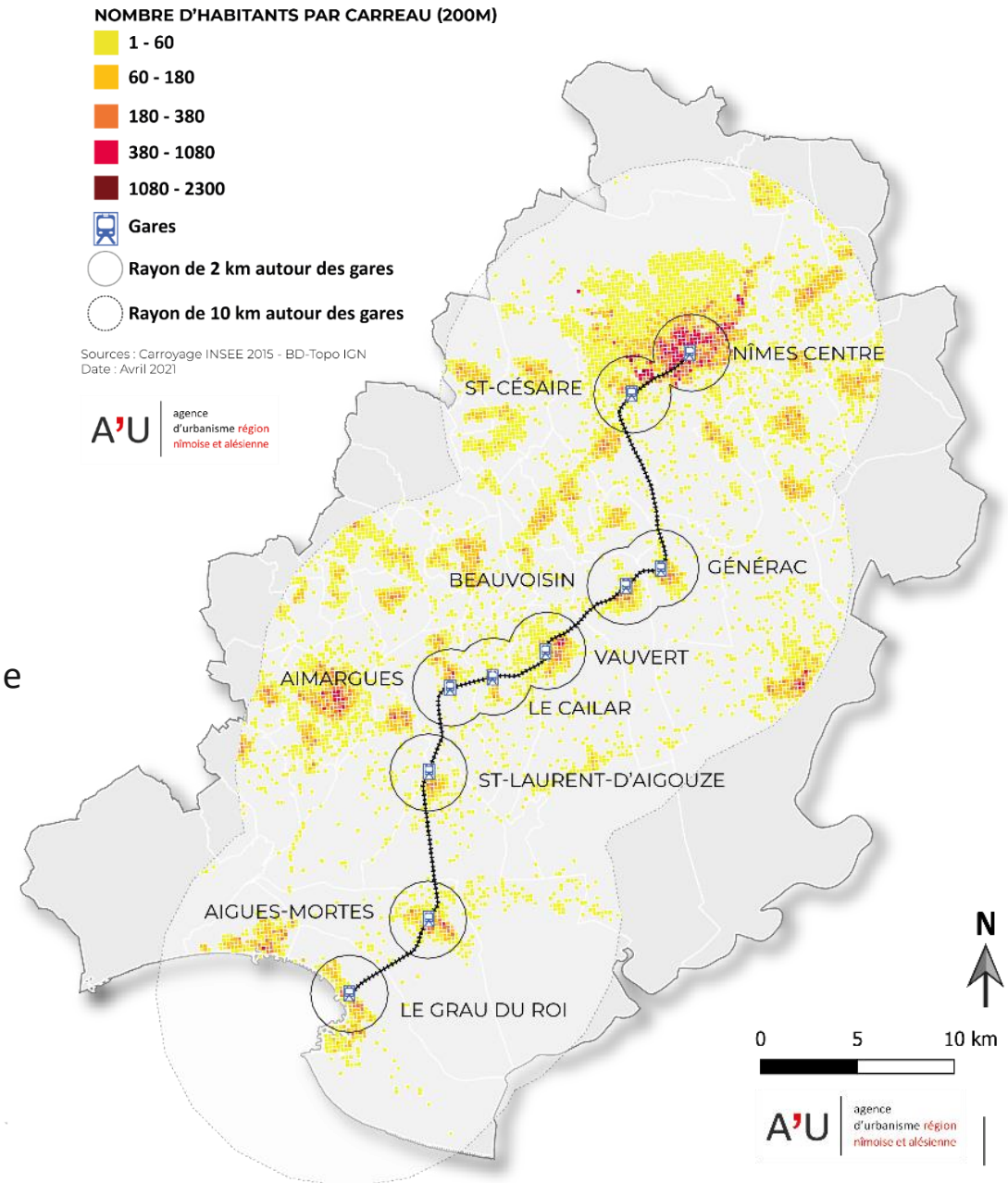

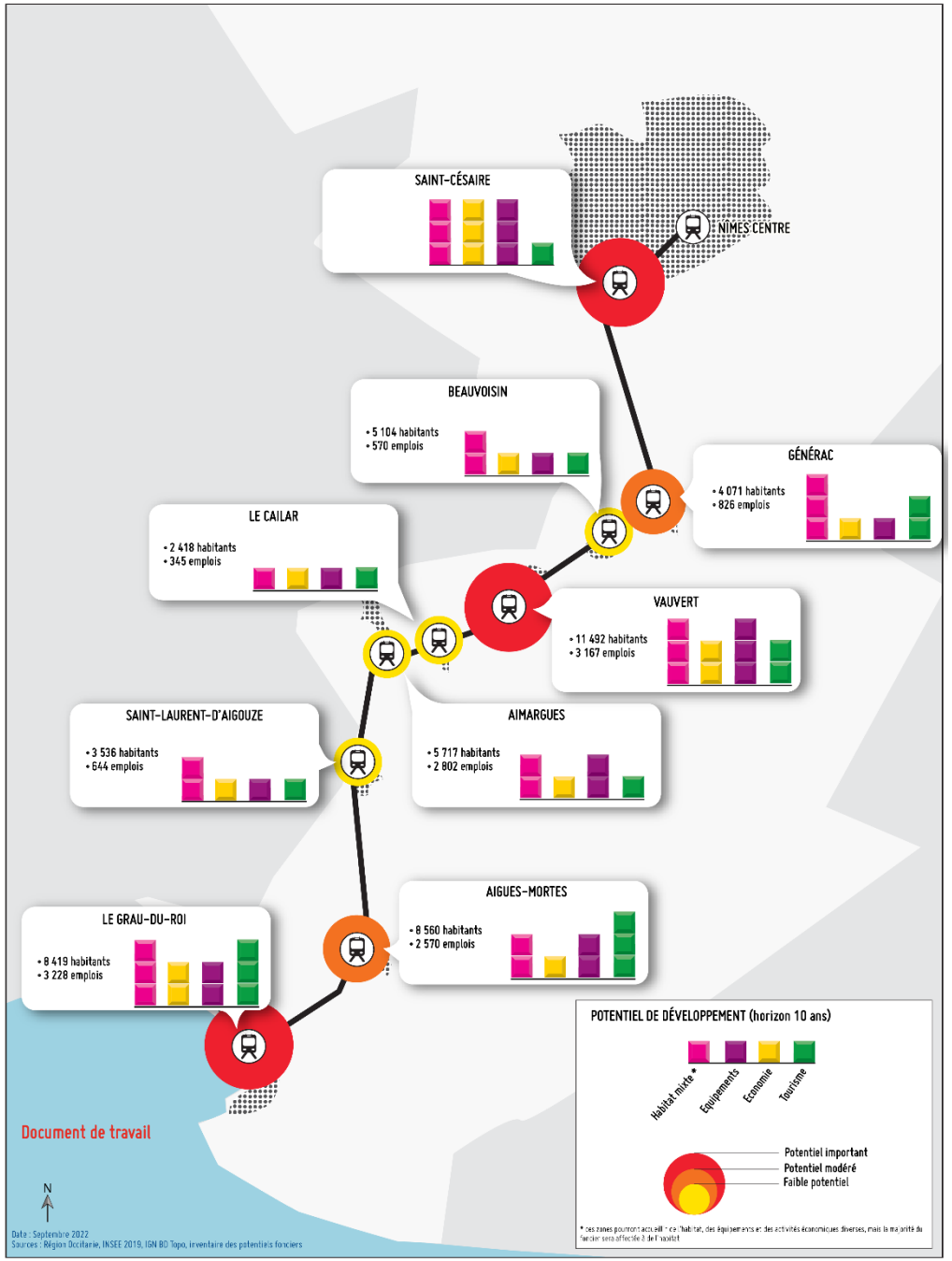

Un potentiel de développement élevé :

- ✓ Une approche de la vocation des gares et de leur potentiel de développement.
- ✓ Hors Nîmes, le SCoT prévoit 8 350 nouveaux logements d'ici 2030.
- ✓ Un potentiel foncier à proximité immédiats des gares (800 m) : 101 ha.

Un potentiel de rabattement modes actifs élevé

L'intermodalité train-vélo à développer

Chalandise vélo autour des gares
- 5 minutes
- 10 minutes
- 15 minutes
- Superposition de plusieurs zones de chalandise sur un secteur gare

Rayon accessible à pied
- 800m (10 min) autour des gares

Aménagements cyclables
- Pistes cyclables
- Bandes cyclables

Equipements générateurs de mobilités
- Principales zones commerciales / activités
- Principaux employeurs
- Collège

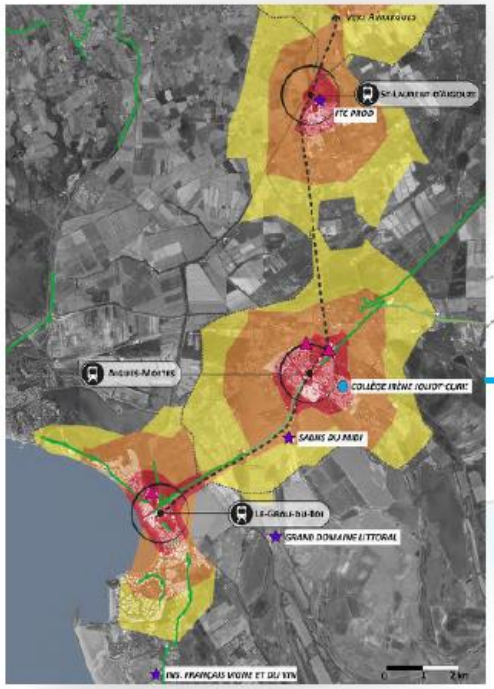

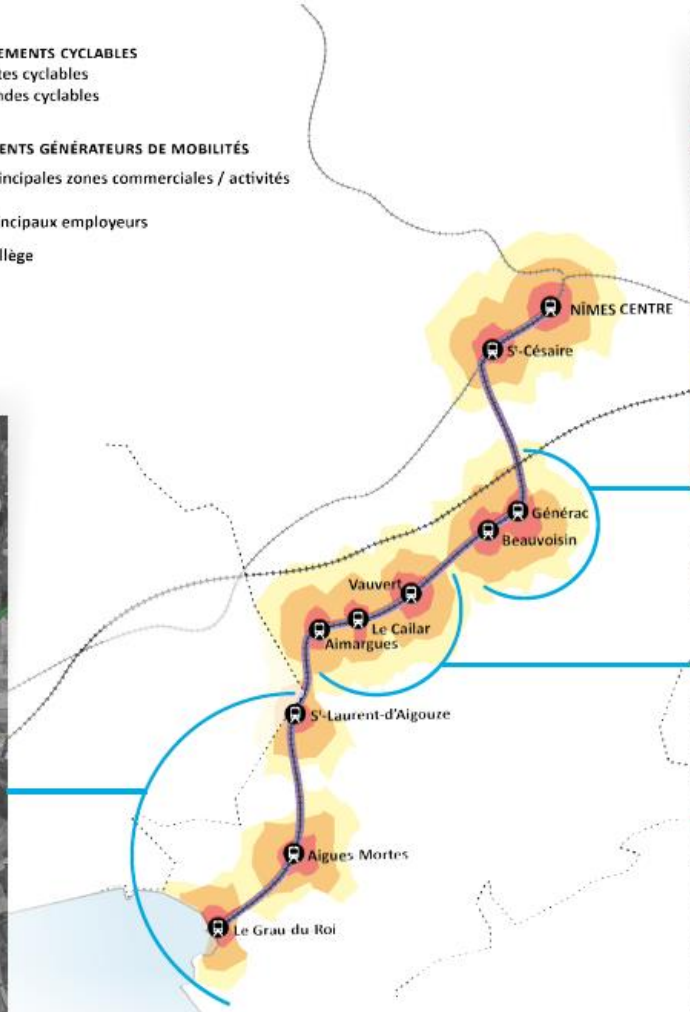

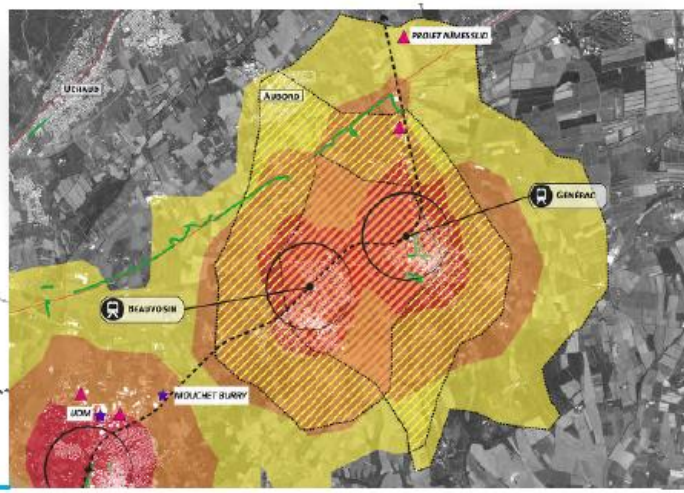

Note de lecture : La superposition de plusieurs zones de chalandise sur un secteur gare permet de mettre en avant la proximité entre des gares. Lorsque les hachures sont orange, cela signifie que les deux gares concernées sont à 10min ou moins l'une de l'autre à vélo.

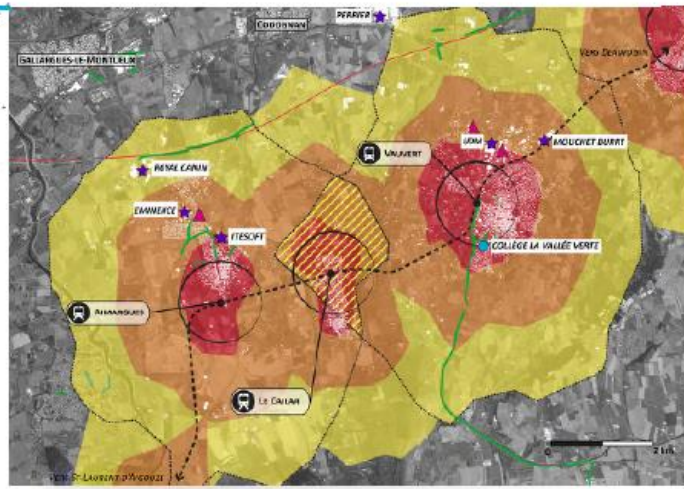

agence d'urbanisme région nîmoise et alésienne

2- Présentation du fonctionnement de la ligne et de ses capacités

Région Occitanie, 10 mn

agence d'urbanisme région nîmoise et alésienne

3- Orientations et plan d'actions

A'U, 7 mn

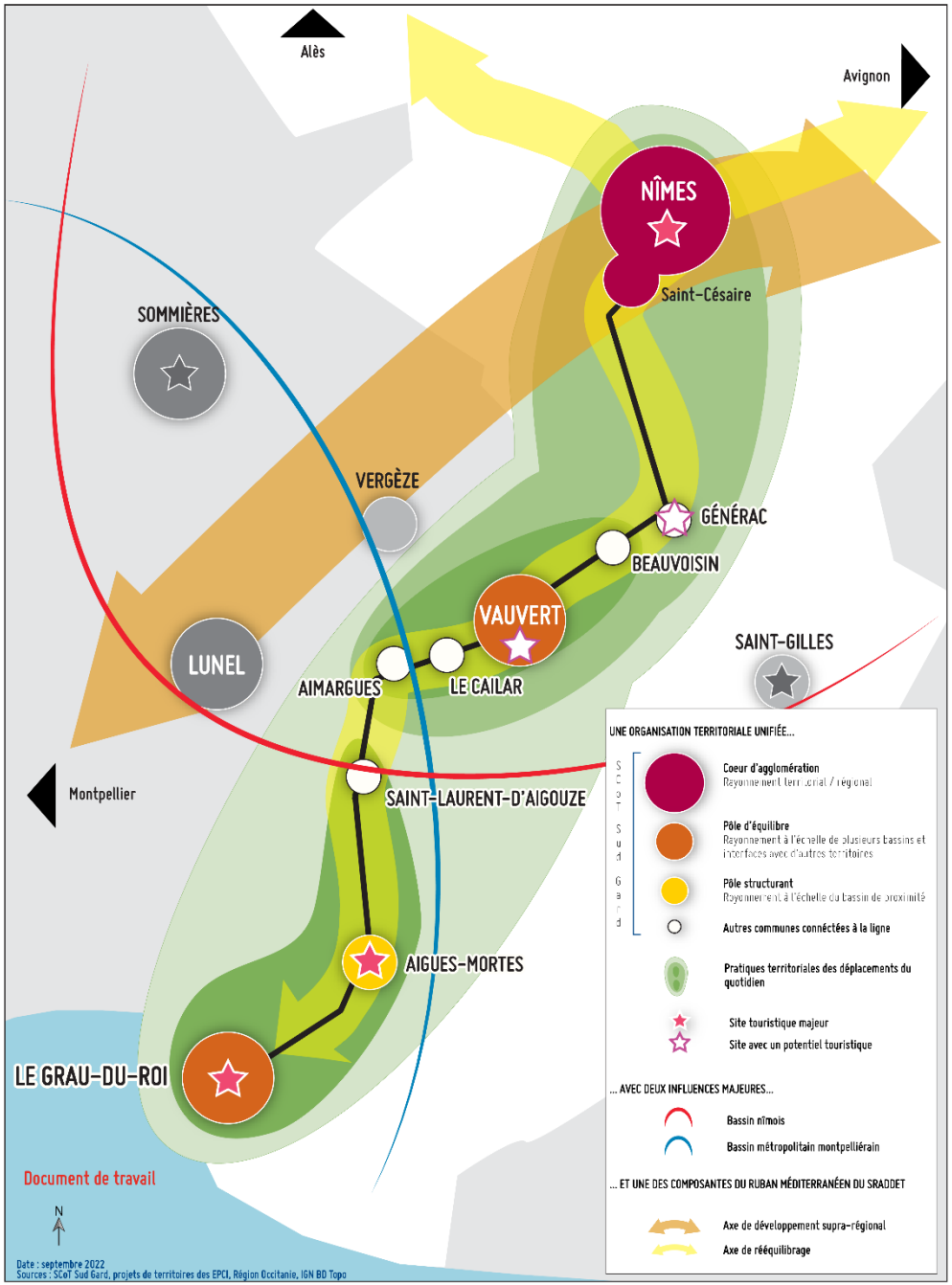

- ✓ 4 logiques de déplacements :
  - L'ensemble des communes tournées vers Nîmes
  - Les communes de Petite Camargue et Nîmes vers Vauvert
  - Les échanges entre Le Grau-du-Roi, Aigues-Mortes, Saint-Laurent d'Aigouze
  - L'ensemble de l'axe
- ✓ Une organisation territoriale solidaire
- ✓ Une des composantes du ruban méditerranéen figurant au SRADDET Occitanie

Plan d'actions détaillé : exemple

LE DEVENIR DE LA LIGNE NIMES - Le GRAU-DU-ROI : VERS UN NOUVEAU CONTRAT D'AXE - Atelier du 27 octobre 2022 - Propositions

Orientations	Actions proposées	Descriptions	Communes concernées	Collectivités concernées *listées par échelle territoriale, sans présager du pilotage*
1 - Favoriser le développement urbain autour des gares	**1.1** - Prendre en compte **les documents cadres** Et faire évoluer les documents d'urbanisme et stratégiques locaux	• Documents concernés : (SRADDET, SCoT, PDM, PLH et PLU, Cartes communales, PLD, plan vélo… • Orientations d'Aménagement et de Programmation autour des gares. • Règlements de PLU différenciés dans les zones d'influence des gares. • Emplacements réservés pour réaliser cheminements doux permettant un accès efficace aux gares • Intégrer les disponibilités foncières aux abords des gares.	Toutes les communes de l'axe	Région SCoT EPCI Communes
	1.2 - Anticiper et accompagner **la réalisation des grands projets urbains**	• Pour exemple : Porte Ouest, projet Malespigne, Ecoquartier Méditerranée • Identification du foncier mobilisable pour réaliser ces projets • Intégrer dans le projet la présence de la halte comme équipement de proximité.	Toutes les communes de l'axe	EPCI Communes
	1.3 - Optimiser **l'accès aux haltes ferroviaires** depuis les cœurs de bourg	• Projets différenciés en fonction du degré d'équipements des communes • Favoriser le rabattement automobile (accès, stationnement, borne de recharge) et navettes urbaines. •Favoriser le rabattement modes actifs (VLS à Nîmes-centre et Saint-Césaire, stationnement vélo sécurisé, location de vélos, aménagement cyclable et piétonnier).	Toutes les communes de l'axe	EPCI Communes
	1.4 – Privilégier **l'implantation d'équipements** communaux et intercommunaux aux abords des gares	• Identification du foncier mobilisable pour réaliser ces projets. • Pour exemple : crèche, école, médiathèque, coworking, laverie, consignes … intégrant une continuité déplacement doux jusqu'à la gare.	Toutes les communes de l'axe	EPCI Communes

Plan d'actions

1. Favoriser le développement urbain autour des gares

1.1 Prendre en compte **les documents cadres** et faire évoluer les documents d'urbanisme et stratégiques locaux

1.2 Anticiper et accompagner **la réalisation des grands projets urbains**

1.3 Optimiser **l'accès aux haltes ferroviaires** depuis les cœurs de bourg

1.4 Privilégier **l'implantation d'équipements** communaux et intercommunaux aux abords des gares

2. Assurer un service ferroviaire adapté aux besoins et performant

2.1 Améliorer l'offre sur l'ensemble de la ligne pour les trajets du quotidien en **complémentarité avec l'offre LiO routière**

2.2 Conserver une **politique tarifaire attractive**

2.3 Adapter l'offre **aux heures de pointe**

2.4 Disposer d'**enquêtes sur l'usage du train**

2.5 Articuler la ligne avec le reste de l'**étoile ferroviaire nîmoise**

3. Faire de l'axe Nîmes – Le Grau-du-Roi une ligne d'expérimentation et d'innovation

3.1 Expérimenter **le train à batterie** pour réduire l'utilisation des locomotives diesel

3.2 Concilier un développement du **fret** mesuré et un renforcement de **l'offre voyageurs**

3.3 Proposer une ligne **les Cévennes / la mer** pour développer l'attractivité touristique

4. Adapter les points d'arrêt pour une meilleure desserte

4.1 Créer des **Pôles d'échanges multimodaux** (PEM)

4.2 Rabattre les **cars LiO** vers les **PEM de niveau n°1**

4.3 Adapter les **quais des gares**

4.4 Disposer, en gare, d'une **information voyageurs**

5. Développer des offres saisonnières

5.1 Adapter **l'offre en période estivale**

5.2 Proposer la **location de vélos Tango**

5.3 Déployer **la location de vélos touristiques** en gare

6. Promouvoir des actions de sensibilisation et de communication

6.1 Informer les usagers sur **les nouveaux services**

LE DEVENIR DE LA LIGNE NÎMES – LE GRAU-DU-ROI : VERS UN NOUVEAU CONTRAT D'AXE FERROVIAIRE

Atelier du 27 octobre 2022 – Propositions

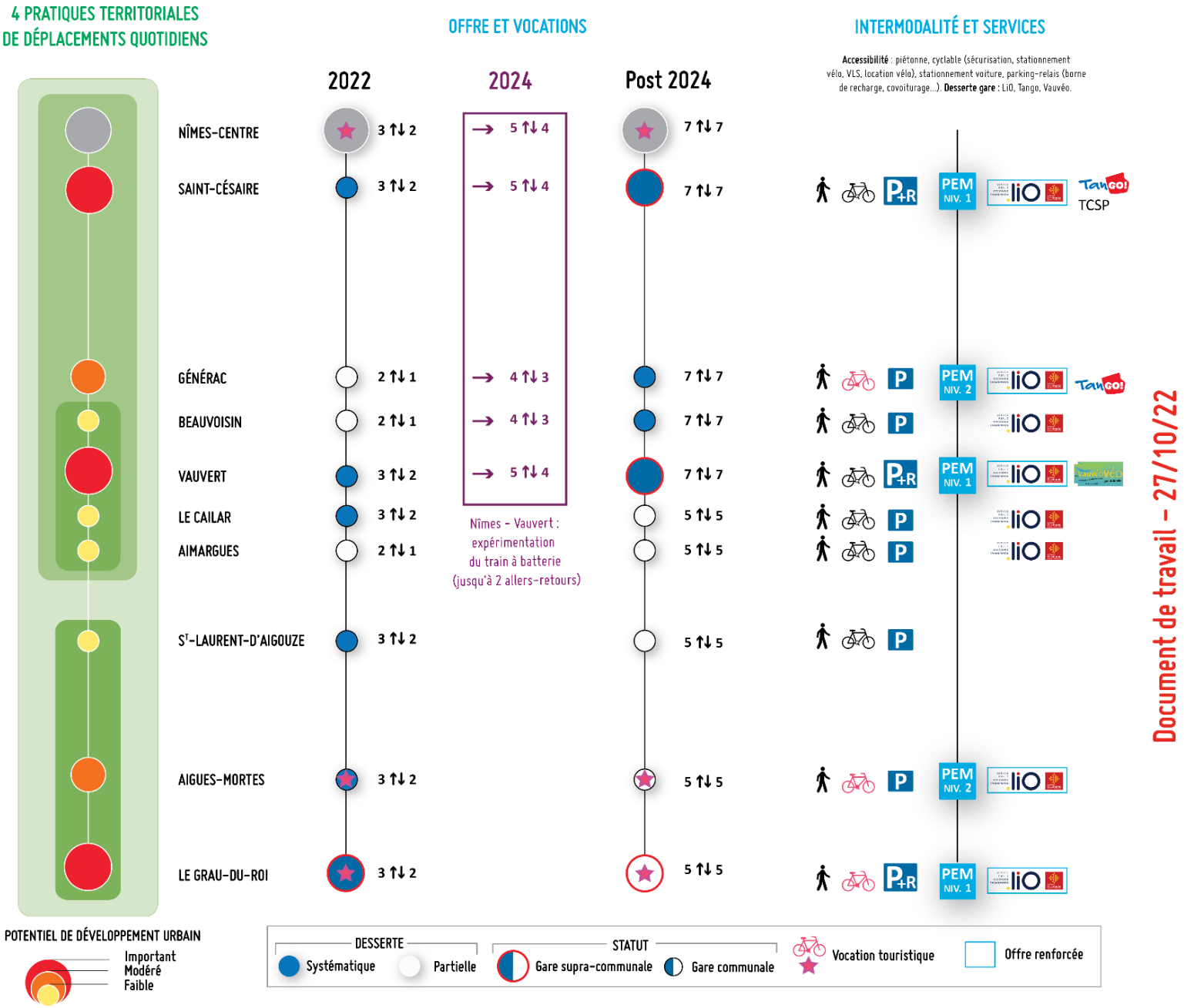

Document de travail – 27/10/22

agence d'urbanisme région nîmoise et alésienne

3- Table-ronde

agence d'urbanisme région nîmoise et alésienne

4- Conclusion et perspectives

Charte / fiches actions / comité de suivi

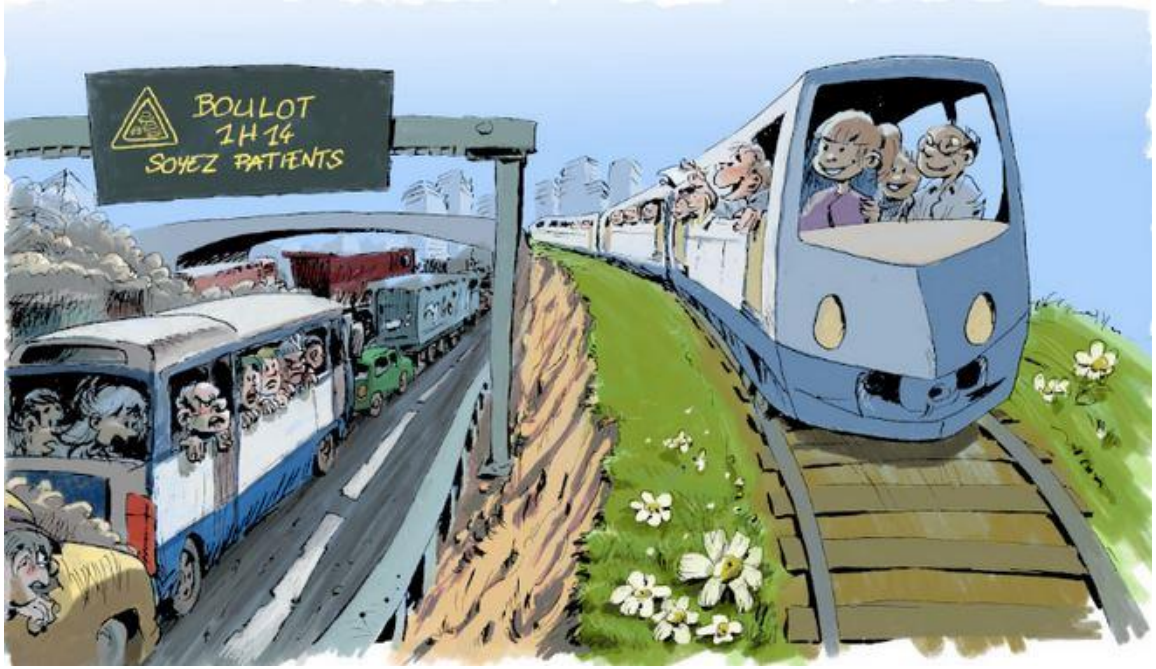

Merci de votre participation !

Contacts Agence d'Urbanisme

Patrice FOURNIER
Directeur de l'Agence d'urbanisme région nîmoise et alésienne
patrice.fournier@audrna.com

Nicolas DUVIC
Chargé de missions planification et mobilité
nicolas.duvic@audrna.com
04 66 29 05 64

A'U agence d'urbanisme région nîmoise et alésienne

Consultez l'activité de l'A'U
www.audrna.com

Crédits : A'U (sauf mention contraire)